



6 novembre 2017

Jeux Olympiques Sion 2026 Rencontre avec les partenaires politiques et institutionnels

(IVS).- La Délégation du Conseil d'Etat aux Jeux Olympiques a rencontré des représentants du Parlement, des communes valaisannes concernées, des préfets ainsi que des partis politiques pour une présentation, dans un esprit de dialogue et de transparence, du dossier olympique. Accompagnés du président de la ville de Sion Philippe Varone, les conseillers d'Etat Frédéric Favre, Roberto Schmidt et Christophe Darbellay ont exposé en détail le projet de Jeux Olympiques Sion 2026 du point de vue de ses implications pour le canton du Valais.

Le projet de Jeux Olympiques et Paralympiques Sion 2026 a reçu le soutien du Conseil d'Etat valaisan, car il mise sur une candidature portée par le Valais et la Suisse, à taille humaine, axée sur le développement durable, porteuse d'un engagement social et éthique et profitable pour l'économie des régions concernées.

Les membres de la Délégation du Conseil d'Etat aux Jeux Olympiques, Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS), Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie (DFE) et Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation (DEF) ont exposé cette vision au Bureau et aux membres de la Commission des finances du Grand Conseil, au président de la Fédération des communes valaisannes, aux présidents des communes retenues pour accueillir des sites olympiques, à la présidente de l'Association des préfets ainsi qu'aux présidents des partis politiques représentés au Parlement.

Sites olympiques prévus en Valais

Dans la ligne de l'Agenda 2020 du Comité international olympique (CIO), le choix des sites olympiques a été opéré de manière à utiliser le plus possible des infrastructures déjà existantes ainsi qu'à favoriser les axes ferroviaires existants afin de valoriser les transports publics.

En Valais sont ainsi prévus les sites de la vallée de Conches (Ulrichen) pour le ski de fond, Viège pour le curling, Crans-Montana pour les épreuves de ski alpin, Thyon / Veysonnaz pour le skicross, le snowcross, le snowboard parallèle et les bosses et Sion pour le big air et le saut acrobatique. Sion accueillera de plus le village olympique ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront au Stade de Tourbillon. Un centre d'hébergement olympique est en outre prévu à Fiesch, alors que Martigny devrait recevoir le centre principal de presse.

Le village olympique sera financé par des investisseurs privés qui mettront ensuite les logements sur le marché.

Des discussions sont en cours avec les communes concernées pour finaliser les modalités d'organisation et de financement du programme de localisation des sites olympiques.



Principaux investissements en Valais

Les principaux investissements pour les infrastructures situées en Valais (qui ne font pas partie du budget organisationnel des Jeux Olympiques d'hiver 2026) sont les suivants : transformation de dortoirs en chambres doubles ou à quatre lits au centre des loisirs de Fiesch pour l'hébergement d'athlètes (20 millions de francs), terrassement et enneigement artificiel dans la vallée de Conches (12 millions de francs), terrassement et enneigement artificiel (9 millions de francs) et stade d'arrivée (30 millions de francs) à Crans-Montana et travaux de terrassement également sur le site de Thyon / Veysonnaz (4 millions de francs). Avec une réserve de 6 millions de francs, cela représente un total de 81 millions de francs à charge du canton, de la Confédération, des communes valaisannes ainsi que des tiers concernés. La participation de l'Etat du Valais se montera au maximum à 60 millions de francs.

Impact attendu des Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques sont l'un des principaux événements mondiaux en termes d'impact médiatique. Ils permettront à Sion, au Valais et à la Suisse de rayonner dans le monde entier. Les retombées économiques attendues seront également positives, avec la création de nombreux emplois (1'750 emplois selon les estimations). Elles permettront de donner un nouvel élan aux sports d'hiver, mais également à l'ensemble du tourisme quatre saisons dans les cantons concernés, et en particulier en Valais.

La candidature sera de plus engagée sur le plan social et éthique. Une place importante est en effet accordée aux Jeux Paralympiques (pour un coût de 150 millions de francs). L'impact environnemental des Jeux se vaudra le plus faible possible.

Grâce à la création d'une Fondation pour l'héritage olympique, dotée de 100 millions de francs, l'effet des Jeux Olympiques se prolongera sur le long terme. Les infrastructures seront utilisées au-delà de la durée des compétitions et des projets spécifiques mis en place grâce aux Jeux seront appelés à durer.

Suite du processus

Vice-président du comité de candidature, le conseiller d'Etat Frédéric Favre prend part aux décisions stratégiques du projet. Il représente les autorités cantonales et communales dans l'organisation des Jeux et veille à ce que les exigences fixées par les collectivités publiques soient respectées. Une fonction clé pour la mise en œuvre, dans le dialogue avec les partenaires politiques et institutionnels, des prochaines étapes.

Un crédit d'engagement pour les infrastructures à construire et à rénover, ainsi que pour la participation encore à définir aux frais de sécurité, doit prochainement être soumis au Grand Conseil. Une votation populaire est ensuite prévue le 10 juin 2018.

Personne de contact

- **Frédéric Favre, président de la Délégation du Conseil d'Etat aux Jeux Olympiques et chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS) – 027 606 50 05**
- **Philippe Varone, président de la ville de Sion – 079 221 12 57**